



PROJET PEDAGOGIQUE ALSH BAIN DE BRETAGNE 2022 - 2023

Ce projet pédagogique a été construit avec l'ensemble des animateurs permanents et vacataires qui travaillent les mercredis et les différentes périodes de vacances au sein de l'ALSH de Bain de Bretagne.

La base de travail est fondée sur le respect des données éducatives développées dans le Projet Educatif de la Mairie de Bain de Bretagne.

PROJET EDUCATIF

Ce document présente le Projet Educatif de l'accueil de loisirs municipal.

Il fixe les objectifs éducatifs à atteindre. Les moyens utilisés pour les atteindre seront développés dans le Projet Pédagogique par l'équipe d'animation.

Toute action menée au sein du centre de loisirs doit donc aller dans le sens du projet éducatif.

OBJECTIFS GENERAUX DU PROJET EDUCATIF

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans de Bain de Bretagne et des communes environnantes ayant passé une convention avec la commune.

Il doit être un lieu de détente, de jeu et de découverte.

Le projet éducatif du centre de loisirs intègre les quatre axes éducatifs retenus dans le Contrat Educatif de la commune :

Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et l'implication des enfants et des jeunes dans la vie locale,

Favoriser l'aménagement du rythme et des temps de vie des enfants et des jeunes,

Favoriser l'expression, la découverte et l'ouverture culturelle,

Agir contre les différentes formes de conduites à risques.

En outre, il doit aussi permettre de :

Favoriser le développement de toutes les autres formes d'expression autres que culturelles (sportives, artistiques, ...) pour amener l'enfant à découvrir des pratiques diverses et variées. Assurer à chaque enfant et dans chaque activité un cadre confortable et une parfaite sécurité physique, morale et sanitaire.

Favoriser l'épanouissement de la personnalité des enfants.

Contribuer à son éducation, développer sa sociabilisation, le respect et la tolérance.

Acquérir progressivement l'autonomie de l'enfant.

Maintenir un dialogue permanent avec les familles et l'ensemble des acteurs locaux et différents

partenaires.

Les différents temps d'accueils de L'ALSH municipal de Bain de Bretagne :

L'ALSH de Bain de Bretagne propose une ouverture le mercredi, pendant les petites et les grandes vacances et organise des mini séjours durant le mois de juillet.

L'ouverture pendant les temps extrascolaires et périscolaires :

Les temps extrascolaires comprennent, les petites et les grandes vacances et le temps périscolaire correspond aux temps d'accueil du mercredi.

L'ALSH est ouvert tous les mercredis. Les inscriptions sont possible à la journée, demi-journée avec ou sans repas. Une garderie est proposée aux familles le matin de 7h30 à 8h45 et le soir de 17h45 à 18h45.

L'ALSH est ouvert pendant l'intégralité des vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne. Pour les vacances de Noël, la structure est ouverte quelques jours selon le calendrier.

L'accueil se fait à la journée avec repas, à la demi-journée sans repas et à la demi-journée avec repas pour toutes les périodes de vacances.

Un temps de garderie est proposé aux familles avant et après l'ALSH.

Un exemple de journée telle qu'elle pourra se dérouler pendant les vacances, un exemple basé plus sur la tranche d'âge des 6/12 ans. Bien sûr, ce n'est pas une journée type, cela reste une base de repères dans le temps mais qui sera évolutive selon les programmes des séjours et les mises en place des envies des enfants.

EXEMPLE DE JOURNEE PENDANT LES VACANCES :

7h30-8h45

Accueil garderie

8h45-9h45

Accueil échelonné

9h30-10h

Appel des enfants, programme de la journée, règles de vie, propositions d'enfants

10h-11h30

Temps d'activités alterné avec prise en compte des demandes des enfants

11h30-12h

Temps libre

12h-13h15

Temps de repas au restaurant scolaire

13h15-14h, Temps calme

13h30/15h30 sieste pour les petits

14h-14h30

Temps libres, jeux dehors

14h30-16h

Temps d'activités

16h-16h30

Préparation du goûter et goûter

16h30-16h45

Temps de bilan aménagé avec les enfants

16h45-17h30

Mise en place d'ateliers en « libre »

17h30-17h45

Temps de rangement

17h45-18h45

Accueil garderie

Les mini-séjours ou séjours accessoires :

La particularité du mois de juillet est de proposer des mini-séjours de 5 jours pour les enfants de 6 ans, ayant effectués leur CP, à 12 ans.

Ce temps de vie est un moment privilégié pour les enfants, leur permettant de partager tous les instants de la vie quotidienne reprenant ainsi l'ensemble des objectifs développés au sein de l'accueil de loisirs. Cependant des objectifs spécifiques sont établis pour les mini-séjours :

- Favoriser et permettre de développer l'éveil, l'autonomie et la socialisation à travers la vie en collectivité,
- Respecter et permettre aux enfants de gérer au mieux leurs différents rythmes (activités, repas, temps calme, veillées, sommeil),
- Permettre la découverte de l'environnement naturel,
- Faire vivre aux enfants de nouvelles expériences grâce aux différentes activités proposées.

L'équipe sera vigilante durant le mini-séjour ou séjours accessoires à rester à l'écoute de l'enfant surtout si celui-ci vit sa première expérience de mini-séjour. Des informations liées aux différents séjours seront communiqués à travers le site de l'Accueil de Loisirs, par voie de presse et distribution de plaquettes.

Suite à la lecture du projet éducatif, l'équipe d'animation a dégagé différents objectifs pédagogiques pour l'ensemble des périodes :

Objectif 1 : Apprendre à vivre ensemble.

L'animateur est garant de la sécurité affective et morale de chaque enfant au sein du groupe. Il va ainsi participer au plein épanouissement de chaque enfant.

Au sein de l'ALSH :

Permettre aux enfants de vivre dans un cadre épanouissant et bienveillant :

- Mise en place de forums, de bâtons de parole, de bilan de journée
- Vivre des moments de partage et d'échange,
- Jeux coopératifs
- Activité libre sur l'ensemble du centre toutes tranches d'âge confondues,
- Cabane à émotions,
- Coin aménagé pour se détendre.

Respect d'autrui et des différences :

- Partage de nos différents modes de vie, nos valeurs,
- Respect du rythme de chacun,
- Respect des activités des autres.

Gestion des conflits :

- Table de la paix,

Créer du lien entre les familles et l'ALSH :

Communiquer avec les familles :

- Donner des informations personnalisées aux parents sur leur enfant en respectant la confidentialité,
- Installer une relation de confiance avec les parents : écouter et rassurer,
- Communiquer avec bienveillance,
- Communiquer les règles de vie aux familles donc aux parents.

Investir les familles au sein de l'ALSH :

- Actions parentalité : projet jus de pomme, temps jeux enfants/parents.

L'animateur est garant de la sécurité physique des enfants :

Créer les règles de vie avec les enfants avec un support adapté à la tranche d'âge :

- Pictogramme, termes positifs, utiliser un langage adapté à l'enfant ,
- signalétique claire sur les jeux extérieurs par tranche d'âge.

Objectif 2 : Accueillir des enfants en situation de handicap à l'ALSH.

L'accès des enfants en situation de handicap aux accueils de loisirs est un droit.

Avant l'accueil de l'enfant :

- Prendre contact avec la famille pour mieux comprendre le handicap et voir les mesures à mettre en place à l'ALSH (PAI, AVS...),
- Se rapprocher des professionnels en lien avec l'enfant (médecin scolaire, enseignant, ATSEM, AVS ...) afin d'avoir des informations complémentaires
- S'assurer que les animateurs soient capables d'accueillir ce type de handicap : échanges, informations, formations complémentaires.

A l'ALSH :

- En fonction de la situation de handicap de l'enfant, envisager un animateur supplémentaire sensibilisé au handicap,
- Présenter l'enfant à l'ensemble de son groupe et expliciter le handicap,
- Mettre en place différentes activités ou moyens de fonctionnement,
- Effectuer des bilans avec les parents sur le vécu de l'enfant et son évolution au sein de l'ALSH.

Objectif 3 : Permettre à l'enfant de s'approprier l'environnement.

Donner aux enfants la possibilité de découvrir les richesses locales et de réaliser des actions concrètes sur l'environnement.

Profiter de la période pour privilégier les activités à l'extérieur :

- Activités sportives, manuelles, jardinage, grands jeux, temps calme, pique-nique.

Découverte de nouveaux lieux :

- Se repérer dans l'espace, lire un plan, jeux d'orientation,
- Différents moyens de locomotion: à pied, à vélo, escalade, en car.

Respect de la faune et de la flore :

- Balade en forêt, à la mer,
- Observer les animaux dans leur milieu naturel.

Aller à la rencontre de la population locale :

- Grands jeux, découverte des métiers locaux, pépinière locale, associations locales...

Sensibilisation au respect de l'environnement :

- Diminuer les déchets, tri sélectif,
- Limiter le gaspillage alimentaire et matériel (nettoyage et rangement),
- Cuisiner ses goûters,
- gestion de l'énergie,
- visite de la déchetterie locale.

Objectif 4 : Permettre à l'enfant d'acquérir progressivement son autonomie.

L'animateur met en place des coins et un choix d'activités pour que l'enfant profite pleinement de ses temps de loisirs tout en exerçant son autonomie.

Permettre à l'enfant de faire des choix :

- Choix de son activité ou de ne rien faire,
- Propose des idées ou des activités,
- Choix des tâches quotidiennes.

Développer son autonomie :

- Tableau sensoriel,
- Se rhabiller seul,
- Caisse d'activité à utiliser seul,

Permettre à l'enfant de grimper :

- « liberté encadrée », (sur temps donné et sous l'encadrement d'un animateur, l'enfant pourra par exemple grimper le toboggan à l'envers)
- Pyramide, espaliers, accrobranches, escalade...

Objectif 5 : Favoriser la découverte de toutes formes d'expression.

Permettre à l'enfant d'expérimenter différents modes d'expression et de développer ses différents sens.

Sensibiliser à la découverte des goûts au restaurant municipal ou lors de différents temps de l'ALSH :

- Goûters à thème,
- Atelier cuisine,
- jeux culinaires.

Favoriser l'expression artistique et développer l'imaginaire :

- Faire appel à des intervenants dans différentes disciplines,
- Favoriser les hobbies, talents de l'équipe éducative,
- Création de chorégraphies, de spectacles,
- Accompagner les enfants souhaitant créer un spectacle autour du théâtre, de la danse, du chant, de l'expression corporelle,
- Découverte des arts, de la photo, de la sculpture
- Matches d'improvisation, mimes, théâtre d'ombres, danses,
- Le chant et les musiques du monde,
- Initiation à différentes pratiques sportives,
- Découverte de nouveaux sports.

Modes d'évaluations :

Pendant l'élaboration de ce projet, l'équipe a réfléchi et fait l'expérience de différents outils pour permettre l'évaluation des divers objectifs à atteindre :

- Mise en place de bilans entrent enfants, animateurs enfants, animateurs et équipe de direction en variant les supports tels que smileys, cible, micro, gestes

Différents objectifs à évaluer :

- Mise en place et utilisation de la table de la paix, de la cabane à émotions afin de développer le vivre ensemble
- Proposition d'activités ou d'ateliers afin de développer l'autonomie de l'enfant sur les thèmes de l'habillage, du repas ou du choix d'activités
- Aider à l'appropriation des règles de vie en les rendant évolutives et mettant en place des pictogrammes,
- Mise en place du tri sélectif avec les enfants afin de les rendre capable de trier leurs déchets au centre et à la maison
- Permettre l'utilisation des différents sens afin de différencier les goûts, les sons, les textures...

Pour l'équipe pédagogique, des réunions de bilans quotidiens permettront d'affiner ou de réorienter des choix. Chaque fin de semaine, une réunion de bilan hebdomadaire sera programmée pour compléter les orientations pédagogiques.

Enfin, un bilan de fin de vacances permettra de poser un diagnostic des objectifs atteints ou pas sur ces périodes. Les outils mis en place seront une base de travail pour en créer des nouveaux, pour reprendre ceux qui ont fonctionnés et abandonner ceux qui n'ont pas été convaincants. Ce qui permettra d'enrichir les orientations pédagogiques pour les différentes périodes à venir.